

MASTER - Musicologie

Composition et interprétation musicale

Pré-requis obligatoires

Tout étudiant titulaire d'une licence de musique et d'un DNSPM (ou d'un diplôme étranger équivalent) peut poser sa candidature au master CIM. Un bon niveau d'expression et de rédaction en langue française sont indispensables pour suivre ce programme d'études (un niveau inférieur au B1 du CECR motive un refus à l'admission, C1 recommandé).

Tous les candidats, qu'ils soient ou non étudiants à l'Université de Strasbourg ou à l'Académie supérieure de musique de Strasbourg/HEAR, doivent réussir le concours d'entrée (voir conditions et le calendrier sur le site de l'Académie supérieure de musique de Strasbourg-HEAR). Une audition et un entretien sont demandés par la commission d'examen des candidatures.

Langue du parcours		Français	
ECTS		120 ECTS	
Volume horaire			
TP : 0h	TD : 0h	CI : 0h	CM : 0h
Formation initiale			Oui
Formation continue			Non
Apprentissage			Non
Contrat de professionnalisation			Non

Pré-requis recommandés

voir prérequis obligatoires

Objectifs du parcours

Le master professionnel "Composition et Interprétation musicale" (CIM), développé en partenariat avec l'Académie supérieure de musique de Strasbourg, correspond à une qualification de haut niveau venant récompenser un cursus particulièrement exigeant. L'objectif du master est de former des musiciens ayant non seulement atteint un haut degré de virtuosité dans leur domaine, mais possédant également des connaissances musicales théoriques, historiques, esthétiques et analytiques poussées. Les instrumentistes ou chanteurs doivent montrer qu'ils ont atteint une maturité suffisante dans l'interprétation, et les compositeurs faire preuve d'un style personnel et maîtrisé. Un important travail aussi bien de pratique musicale que de lecture et de réflexion est exigé.

Compétences à acquérir

Pratique de soliste ou de musicien en formation d'ensemble de chambre ou d'orchestre au niveau professionnel. Capacité à situer sa pratique pédagogique dans un cadre théorique, savoir préparer des cours individuels ou en groupe. Capacité à contextualiser sa pratique musicale.

Poursuite d'études

Les titulaires du master CIM peuvent se présenter comme musiciens sur le marché du travail international (compositeur ou interprète ; enseignant dans des conservatoires / des écoles de musique ; gestion et administration culturelle, ...). Ils peuvent passer également un Diplôme d'Université (DU) "Composition et Interprétation Musicale" en collaboration avec l'Académie supérieure de musique de Strasbourg, dans une autre spécialité que celle présentée dans le Master CIM. Ils ont également le droit de présenter une inscription à un doctorat de recherche.

Modalités pédagogiques

Selon le contenu des cours : cours individuels ou cours en groupe.

Stage et projet tutoré

Au 3e semestre, un stage long de 140 heures est prévu.

Enseignements délocalisés

Enseignement réparti entre l'Université de Strasbourg et l'Académie supérieure de musique de Strasbourg

Contact

Carola Hertel-Geay : hertel@unistra.fr

Master 1 - Musique - Composition et interprétation musicale

Semestre 1 - CIM

	ECTS	CM	CI	TD	TP	TE	Stage
UE1 - Outils - S1	3 ECTS						
Anglais -S1				18 h			
Méthodologie de la recherche-S1				18 h			
UE2 - Disciplines fondamentales - S1	12 ECTS						
Pratique musicale individuelle - S1				36 h			
Mémoire : définition du sujet - S1							
UE3 - Professionnalisation - S1	6 ECTS						
Didactique générale - S1		24 h					
Didactique appliquée - S1				24 h			
UE4 - Séminaire transversal de musicologie - S1	6 ECTS						
Séminaire Historique 1-S1		12 h		6 h			
Séminaire analytique 1-S1		12 h		6 h			
Séminaire d'histoire et théorie de l'interprétation musicale 1-S1		12 h		6 h			
UE5 - Pratique musicale complémentaire - S1	3 ECTS						
Pratique musicale collective - S1				24 h			
UE Supplémentaire optionnelle - Renforcement CREEA - S1	3 ECTS	18 h					
S1/S3 - Séminaire « actualité de la recherche » ITI CREEA	3 ECTS	18 h					

Semestre 2 - CIM

	ECTS	CM	CI	TD	TP	TE	Stage
UE1 - Outils - S2	3 ECTS						
Anglais -S2				18 h			
UE2 - Disciplines fondamentales - S2	12 ECTS						
Pratique musicale individuelle - S2				36 h			
Mémoire : rédaction du bilan d'étape de recherche - S2							
UE3 - Professionnalisation - S2	6 ECTS						
Stage d'observation - S2				24 h			
Didactique appliquée - S2				24 h			
UE4 - Séminaire transversal de musicologie - S2	6 ECTS						
Séminaire Historique 2-S2		12 h		6 h			
Séminaire analytique 2-S2		12 h		6 h			
Séminaire d'histoire et théorie de l'interprétation musicale 2-S2		12 h		6 h			
UE5 - Pratique musicale complémentaire - S2	3 ECTS						
Pratique musicale collective - S2				24 h			
UE Supplémentaire optionnelle- Renforcement CREEA - S2		18 h					
S2/S4 - École saisonnière de l'ITI CREEA	3 ECTS	18 h					

Master 2 - Musique - Composition et interprétation musicale

Semestre 3 - CIM

	ECTS	CM	CI	TD	TP	TE	Stage
UE1 - Outils - S3	3 ECTS						
Anglais - S3				18 h			
Histoire et épistémologie de la recherche - S3		18 h					
Méthodologie universitaire I - semestre 1 - parcours musicologie				12 h			
UE2 - Disciplines fondamentales - S3	12 ECTS						
Pratique musicale individuelle - S3				36 h			
Rédaction de mémoire - S3							
UE3 - Professionnalisation - S3	6 ECTS						
Stage - S3				140 h			4 sem
Direction d'ensemble - S3				24 h			
UE4 - séminaire de spécialisation disciplinaire - S3	6 ECTS						
Patrimoines musicaux - S3		12 h		6 h			
Théorie de l'analyse musicale - S3		12 h		6 h			
Options Master							
UE5 - Pratique musicale complémentaire - S3	3 ECTS						
Pratique musicale collective - S3				24 h			
UE Supplémentaire optionnelle - Renforcement CREEA - S3	3 ECTS	18 h					
S1/S3 - Séminaire « actualité de la recherche » ITI CREEA	3 ECTS	18 h					

Semestre 4 - CIM

	ECTS	CM	CI	TD	TP	TE	Stage
UE1 - Pratique musicale - S4	9 ECTS						
Pratique musicale individuelle - S4				36 h			
Pratique musicale collective - S4				24 h			
UE2 - Mémoire et récital - S4	21 ECTS						
Récital - S4							
Soutenance de mémoire - S4							
UE Supplémentaire optionnelle - Renforcement CREEA - S4		18 h					
S2/S4 - École saisonnière de l'ITI CREEA	3 ECTS	18 h					